



104 000 \$ pour des projets de récupération en aires publiques

Article mis en ligne le 16 novembre 2009 à 13:03

Soyez le premier à commenter cet article

Les membres de la Table pour la récupération hors foyer ont rendu public le Rapport d'activités à la mi-temps du programme. On y retrouve pour chacune des régions du Québec, les résultats pour les projets financés dans les deux secteurs d'activités ciblés par le programme : les aires publiques municipales et les restaurants, bars et hôtels. Dans la région du Centre-du-Québec, les MRC d'Arthabaska, de Bécancour, de Drummond, de L'Érable, la ville de Drummondville et la Régie Bécancour-Nicolet-Yamaska ont déposé huit projets ayant permis l'installation de 469 bacs et îlots de récupération dans les lieux publics du territoire. Pour le secteur des restaurants, bars et hôtels, l'entrepreneur Gaudreau Environnement offre un service de récupération de toutes les matières recyclables.

À l'échelle provinciale, ce sont 114 projets qui ont été déposés et 2,2 millions de dollars qui ont été accordés pour l'achat de 5059 bacs ou îlots de récupération par des organismes municipaux dans le secteur des aires publiques municipales.

Dans le secteur des restaurants, bars et hôtels, 739 établissements ont implanté la récupération de toutes leurs matières recyclables et la Table a attesté 19 entrepreneurs prêts à offrir les services de collecte sélective de toutes les matières recyclables.

Rappelons que la Table pour la récupération hors foyer est un organisme à but non lucratif incorporé le 1er juin 2007, qui compte treize membres contributeurs, aux statuts institutionnels, associatifs et privés. L'organisme gère un fonds de 6 000 000\$ en engagement volontaire des membres pour un programme de financement triennal de récupération des matières recyclables générées hors foyer.

Le rapport d'activités est disponible sur le site Internet de la Table au www.tablehorsfoyer.ca.